

INTRODUCTION

L'élaboration de la politique d'intégrité dans de notre établissement s'avère une base sur laquelle toute la communauté (élèves, parents, enseignants, directions, conseil d'établissement, commission scolaire) peut s'appuyer, au besoin, afin de bien connaître le milieu et favoriser ainsi une concertation éclairée et ciblée en regard des différents enjeux qui concernent le développement de principes d'intégrité et d'honnêteté chez l'apprenant, dans un souci profond de l'équité, de la justice, du respect et du sens de la responsabilité de chaque individu.

L'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE AU SEIN DE L'IB

Les programmes de l'IB encouragent les élèves à effectuer des recherches et à réfléchir de manière critique et créative. Ils leur demandent ensuite de donner corps à leur réflexion par le biais de discussions ou de présentations orales, de représentations visuelles ou d'expositions, ainsi que sous de multiples formes d'écrits. À l'époque où les élèves sont submergés par un flot d'informations et d'opinions, l'IB considère que l'essence de l'intégrité intellectuelle, c'est de faire de la transparence le fil conducteur de la connaissance, de la compréhension et de la réflexion. ¹

FAVORISER LA PRODUCTION D'UN TRAVAIL AUTHENTIQUE

Afin d'éviter le plagiat et la fraude, l'élève doit respecter les principes suivants :

- Tout emprunt cité textuellement doit être placé entre guillemets et accompagné d'une référence complète (nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, éditeur, année, page).
- Tout emprunt d'idées, de théories ou d'opinions doit être accompagné d'une référence complète.
- Dans le cas d'un travail d'équipe, lorsque son nom figure sur le travail, il en partage la responsabilité.
- Il est inacceptable de paraphraser (reprendre les idées ou les opinions, mais en utilisant des synonymes) quelqu'un en faisant passer ses propos pour les nôtres, et ce, qu'il s'agisse d'un texte (incluant les statistiques et les images) provenant d'un livre, d'une revue, d'un quotidien ou d'un site Internet.
- Le plagiat et la fraude ont plusieurs visages, par exemple : c'est utiliser un travail effectué par une autre personne; c'est utiliser du matériel non autorisé pendant un examen;

¹ *L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB*, International Baccalaureate Organization (UK) Ltd, août 2014, p.1.

c'est jeter un coup d'œil sur la copie d'examen d'un autre élève, c'est fabriquer une fausse preuve dans le rapport de projet personnel. Toutes ces pratiques relèvent du plagiat et de la fraude.²

PROCESSUS DE CONTRÔLE

Lors d'examens ou de réalisation de tâches d'évaluation en classe, tout appareil électronique est déposé sur le bureau du surveillant.

Les enseignants peuvent utiliser certains logiciels tels que Google pour effectuer une recherche sur une partie de document dont l'origine semble douteuse.

Les responsables du projet personnel font signer le *Formulaire d'intégrité du projet personnel* à tous les élèves de 5^e secondaire. Ce formulaire atteste de l'authenticité du rapport et des preuves fournies en cours de démarche. L'enseignant en éducation physique fait signer le formulaire *Modèle d'authentification pour le PEI*. Tous les formulaires sont gardés.

Concernant les examens informatisés de l'IB de 5^e secondaire, les affiches *Déroulement des examens sur ordinateur*, *Avis aux candidats* et *Déroulement des examens sur ordinateur*, *Les documents suivants ne sont pas autorisés dans la salle d'examen* sont placées dans tous les laboratoires d'informatique au moment de la réalisation des examens sur ordinateur. Ces documents sont aussi photocopiés et remis à tous les élèves de 5^e secondaire avant la première semaine des examens sur ordinateur.

Les enseignants assurent le bon déroulement des examens sur ordinateur, en suivant les consignes aux surveillants.³

RECOURS POUR L'ÉLÈVE

En cas de litige, l'élève peut faire valoir son point de vue auprès de la direction adjointe ou du chef d'établissement.

RESPONSABILITÉS

Les règles de conduite de l'agenda sont lues et expliquées à tous les élèves au début de chaque année scolaire par les titulaires.

L'élève et le parent s'engagent à avoir lu ces règles en signant la page 13 de l'agenda scolaire⁴.

² Voir Annexe 1 *Comment éviter le plagiat?* Agenda scolaire De Rochebelle 2023-2024, p.GM 28.

³ Voir Annexe 2 *Consignes aux surveillants, Examens sur ordinateur*.

⁴ Voir Annexe 3 *Engagement de l'élève*, Agenda scolaire De Rochebelle 2023-2024, p.13.

L'établissement avise les parents lors de la réunion annuelle de début d'année de l'existence des règles de conduite concernant l'intégrité scolaire.

L'établissement considère que la compréhension et la coopération des parents sont des facteurs importants pour la promotion de l'intégrité en milieu scolaire.

MESURES QUI SERONT PRISES PAR SI UN CANDIDAT EST SOUPÇONNÉ DE FRAUDE ET RECONNU COUPABLE PAR LA SUITE

Le plagiat peut entraîner des conséquences graves : l'attribution de la note zéro pour tout travail contenant toute forme de plagiat.

Afin de respecter les réalités pavillonnaires, la clientèle de notre établissement étant regroupée par niveaux dans les différents pavillons, il se peut que l'application des différentes mesures de sanction soit légèrement différente d'un pavillon à l'autre. L'objectif premier demeure toujours l'atteinte d'une application efficace et réaliste des moyens d'encadrement des élèves.

Le plagiat est un manquement grave et passible de sanction. Les manquements graves sont ceux qui peuvent entraîner immédiatement une suspension d'une journée, de trois jours ou une expulsion de l'école. Ils comprennent notamment : le plagiat (référence GM-28) et toute forme de tricherie.⁵

Le but de la sanction est d'éviter que l'élève ne bénéficie d'un avantage déloyal et aussi afin de dissuader d'autres élèves de faire la même chose.

Par ailleurs, pour le projet personnel, tous les travaux doivent être le fruit du travail authentique et personnel des élèves. Les superviseurs doivent utiliser des moyens appropriés pour s'assurer que le travail de chaque élève est, selon leur jugement professionnel, un travail authentique. Ainsi, toutes les preuves incluses dans le rapport du projet personnel doivent avoir été vues par le superviseur avant la correction du rapport final. Lorsqu'un candidat produit un travail aux fins de l'évaluation qui n'est pas authentique, l'établissement scolaire ne soumet pas le travail à l'IB, ce qui entraîne la note 0 le projet personnel pour l'élève.

CONSIGNATION DES INFRACTIONS ET SUIVIS D'UNE CONSÉQUENCE DE MAUVAISE CONDUITE

1^{re} étape : Premier avis aux parents et suspension d'une journée. Des mesures sont mises en place afin d'aider l'élève à adopter les comportements attendus.

⁵ Voir Annexe 4 *Règles de conduite des élèves, Les manquements graves et leurs conséquences*, Agenda scolaire De Rochebelle, 2023-2024, p.7.

- 2^e étape : Second avis aux parents et suspension d'un maximum de trois jours. Une rencontre pourrait avoir lieu avec l'élève en compagnie de ses parents lors de laquelle la direction présente les conditions de réintégration de l'élève et les avise que la prochaine étape entraînera l'expulsion du jeune.
- 3^e étape : Expulsion de l'école. Conformément à l'article 242 de la Loi sur l'instruction publique, une rencontre a lieu entre la direction et l'élève accompagné de ses parents. Une lettre leur est envoyée pour les aviser de l'expulsion⁶.

RESSOURCES SOUTENANT LA POLITIQUE

Les Règles de conduite des élèves, Agenda École secondaire De Rochebelle, approuvées par le Conseil d'établissement le 16 mai 2022.

Le Formulaire d'intégrité pour les projets du PEI, Guide des Projets, International Baccalaureate Organization (UK), février 2015.

Le formulaire *Droits d'auteur exclusif*, Programme d'éducation Intermédiaire.

Déroulementdesexamenssurordinateur, *Avisauxcandidats*, Programme d'éducation intermédiaire.

DéroulementdesexamenssurordinateurduPEI, Les articles suivants ne sont pas autorisés dans la salle d'examen, Programme d'éducation intermédiaire.

Savoir citer et référencer ses sources, International Baccalaureate Organization (UK), août 2014.

Le Guide méthodologique, École secondaire De Rochebelle, www.derochebelle.ca, section *Ressources pédagogiques*.

Révisée le 3 octobre 2023

⁶ Voir Annexe 4 *Règles de conduite des élèves, Les manquements graves et leurs conséquences*, Agenda scolaire De Rochebelle, 2023-2024, p.7.

ANNEXE I

COMMENT ÉVITER LE PLAGIAT ? AGENDA DE ROCHEBELLE

Comment éviter le plagiat?

PLAGIER : c'est voler ou emprunter les mots (dits ou écrits), les idées, les théories, les faits (qui ne sont pas considérés comme des connaissances générales), les statistiques, les œuvres d'art, etc. d'une personne en les faisant passer pour les nôtres. Plagier, c'est omettre de mentionner la provenance de ses sources. La traduction et la modification partielle ou totale des textes d'autrui constituent une forme de plagiat si la source n'est pas indiquée correctement. Lorsque vous citez vos sources, vous devez le faire en respectant les règles de présentation matérielle généralement acceptées.

Evidemment, on ne peut pas toujours être original et réinventer la roue... Il est donc tout à fait normal de s'inspirer des écrits, des pensées, des théories et des paroles des autres. Cependant, il faut le faire de façon acceptable afin de ne pas se livrer à un acte de plagiat.

« Votre diplôme doit refléter les connaissances et les habiletés acquises durant vos études. Il n'en tient qu'à vous qu'il représente aussi un sens des valeurs élevé et un grand souci d'intégrité et qu'il témoigne, en somme, de votre savoir-faire » (*Copier c'est plagier*, HEC Montréal). Le plagiat porte atteinte à votre réputation ainsi qu'à celle de votre école. N'oubliez pas, plagier c'est frauder !

PRINCIPES

- Tout emprunt cité textuellement doit être placé entre guillemets et accompagné d'une référence complète (nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, éditeur, année, page).
- Il est inacceptable de paraphraser (reprendre les idées ou les opinions, mais en utilisant des synonymes) quelqu'un en faisant passer ses propos pour les vôtres, et ce, qu'il s'agisse d'un texte (incluant les statistiques et les images) provenant d'un livre, d'une revue, d'un quotidien ou d'un site Internet.
- Tout emprunt d'idées, de théories ou d'opinions doit être accompagné d'une référence complète.
- Le plagiat et la fraude ont plusieurs visages, par exemple : c'est utiliser un travail effectué par une autre personne; c'est utiliser du matériel non autorisé pendant un examen; c'est jeter un coup d'œil sur la copie d'examen d'un autre élève. Toutes ces pratiques relèvent du plagiat et de la fraude.
- Dans le cas d'un travail d'équipe, lorsque votre nom figure sur le travail, vous en partagez la responsabilité. N'oubliez pas, vous triomphez en équipe, mais vous périssez également en équipe ! Soyez vigilants.
- Le plagiat peut entraîner des conséquences graves : l'attribution de la note zéro pour tout travail contenant toute forme de plagiat. Le plagiat peut même mener jusqu'au renvoi de l'école.

Exemples de paraphrases acceptables

Supposons que vous voulez vous servir du texte suivant dans un travail :

Feux, dans l'ouest, inondations. Vagues de chaleur. Le climat lui-même est-il en train de changer ? Fort probablement, mais ce sont nos enfants et nos petits-enfants, dans leurs vieux jours, qui seront en mesure de le dire avec certitude. Le climat, c'est une moyenne sur 30 ans, dit Claude Villeneuve, biologiste et grand vulgarisateur des changements climatiques. Toutefois, les spécialistes s'entendent : la sécheresse en Colombie-Britannique, les orages violents provoquant des inondations dans les Bois-Francs et la sécheresse en Europe illustrent exactement ce que l'avenir nous réserve. L'extrême pourrait devenir la norme. Cela colle parfaitement aux prévisions de ce qui va se passer, si on continue à envoyer des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. (...) Résultat : la concentration de gaz à effet de serre augmente à chaque année. En 1765, il y avait 279 parties par million (ppm) de CO₂ dans l'atmosphère. Aujourd'hui, la concentration est de 370 ppm, une augmentation de 30 %.

* Charles CÔTÉ. « Sécheresses, déluges, canicules... », *La Presse* (Montréal), vol. 119, n° 285, 9 août 2003, cahier B, p. 3.

Vous avez cité textuellement* :

Le journaliste Charles Côté, du journal *La Presse*, s'interroge : « Le climat lui-même est-il en train de changer ? Fort probablement, mais ce sont nos enfants et nos petits-enfants, dans leurs vieux jours, qui seront en mesure de le dire avec certitude.¹ »

¹ Charles CÔTÉ. « Sécheresses, déluges, canicules... », *La Presse* (Montréal), vol. 119, n° 285, 9 août 2003, cahier B, p. 3.

Acceptable parce que :

Le texte de l'auteur est placé entre guillemets et la source est citée à l'aide d'une note de bas de page.

Vous avez cité textuellement :

Tout comme le mentionne Charles Côté, le climat nous réserve des surprises dans l'avenir et « ce sont nos enfants et nos petits-enfants, dans leurs vieux jours, qui seront en mesure de le dire avec certitude¹ ».

¹ Charles CÔTÉ. « Sécheresses, déluges, canicules... », *La Presse* (Montréal), vol. 119, n° 285, 9 août 2003, cahier B, p. 3.

Acceptable parce que :

Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur affirme et vous avez appuyé vos dires par une citation entre guillemets en mentionnant votre source.

Vous avez paraphrasé et cité textuellement :

Selon Charles Côté (2003), le climat exceptionnel que nous subissons depuis quelque temps laisse présager un avenir incertain. Il est trop tôt pour qu'il s'agisse d'une certitude. C'est plutôt la génération qui suivra qui sera plus en mesure de juger des changements climatiques à long terme.

En fait, les statistiques à ce sujet sont inquiétantes : « En 1765, il y avait 279 parties par million (ppm) de CO₂ dans l'atmosphère. Aujourd'hui, la concentration est de 370 ppm, une augmentation de 30 %.¹ » Comme l'accroissement semble s'accélérer, le taux de CO₂ pourrait atteindre près de 500 ppm dans une centaine d'années.

¹ Charles CÔTÉ. « Sécheresses, déluges, canicules... », *La Presse* (Montréal), vol. 119, n° 285, 9 août 2003, cahier B, p. 3.

Acceptable parce que :

Les propos de l'auteur sont résumés dans vos propres mots, mais en respectant le sens de ses affirmations (rien d'ajouté, rien de retiré). Enfin, le plus important : au début du paragraphe, vous avez indiqué votre source.

Dans le deuxième paragraphe, vous citez votre source et vous terminez par une extrapolation personnelle.

6

La mention d'un autre auteur dans une source

1. Qu'entend-on par la présence d'un autre auteur dans une source?

Il arrive fréquemment que l'auteur que l'on désire citer ou paraphraser utilise lui-même la paraphrase ou la citation en faisant référence à un autre auteur. Supposons que vous avez emprunté un livre et que vous avez ciblé cet extrait:

ROBERT, Marcel et Jacques TONDREAU. *L'école québécoise: débats, enjeux et pratiques sociales*, Anjou, Les Éditions CEC, 1997, p. 159.

Extrait
original

Au Québec plus particulièrement, les défenseurs d'une vision néo-conservatrice de l'école s'expriment essentiellement dans les écrits de Balthazar et Bélanger (1989). Pour ces auteurs, il s'agit pour l'école de transmettre des attitudes et des valeurs qui se sont perdues dans l'école moderne. Le retour à l'essentiel dans les programmes scolaires, un accent mis sur l'apprentissage de la langue maternelle et sur les mathématiques, un souci accru pour la rigueur intellectuelle et la démarche scientifique (Balthazar et Bélanger, 1989: 209-210).

Dans cet extrait, les auteurs paraphrasent les propos d'autres auteurs provenant de: BALTHAZAR, Louis et Jules BÉLANGER. *L'École détournée*, Montréal, Boréal, 174 p.

2. Qui citer dans un tel contexte (paraphrase d'autres auteurs dans le texte)?

Lorsque cela arrive, **VOUS DEVEZ CITER L'OUVRAGE QUE VOUS AVEZ ENTRE LES MAINS**. Comme les auteurs ont pris les propos d'autres auteurs, vous devez le mentionner. De plus, vous ne placez pas la référence imbriquée dans votre bibliographie. Sinon, n'importe qui pourrait mentionner n'importe quelle source sans l'avoir vraiment lue.

Mention correcte: les auteurs de la référence sont mentionnés

Exemple 1 Même si plusieurs auteurs sont favorables aux derniers changements dans le monde de l'éducation, certains auteurs sont plus réticents. Par exemple, Robert et Tondreau (1997, p. 159) rapportent les écrits de Balthazar et Bélanger (1989) selon lesquels l'école moderne devrait effectuer un retour à la langue maternelle, aux mathématiques, à la rigueur intellectuelle et à la démarche scientifique.

Mention incorrecte: aucune mention des auteurs du livre en notre possession

Exemple 2 Même si plusieurs auteurs sont favorables aux derniers changements dans le monde de l'éducation, certains auteurs sont plus réticents. Par exemple, Balthazar et Bélanger (1989, p. 209-210) croient que l'école moderne devrait effectuer un retour à la langue maternelle, aux mathématiques, à la rigueur intellectuelle et à la démarche scientifique.

3. Dans la bibliographie

Le seul moyen d'ajouter dans sa bibliographie une référence imbriquée est de l'avoir en sa possession. De cette manière, elle devient une source à part entière.

4. En note de bas de page

Si, dans votre travail, vous désirez utiliser seulement une citation imbriquée (citation provenant d'autres auteurs), faites comme la huitième note de la page 18.

11 L'utilisation d'images libres de droits

Il peut arriver qu'un enseignant(e) vous demande d'utiliser des images libres de droits dans un travail ou un projet. Voici quelques informations qui pourront vous aider.

1. Qu'est-ce qu'une image libre de droits?

Les images, photos et dessins sont des créations protégées par le droit d'auteur. En théorie, on ne peut pas les utiliser ou les reproduire sous n'importe quelle forme que ce soit. Cependant, il arrive que certains créateurs décident de partager leurs créations pour que d'autres puissent les utiliser (selon certaines conditions). Ce sont alors des images libres de droits. Il existe deux types d'images libres de droits: les payantes et les gratuites. De nombreux magasins d'images en ligne (Getty images, iStockphotos, Dreamstime, etc.) proposent des fichiers allant de quelques dollars à quelques milliers de dollars. Ce sont essentiellement les grandes entreprises, les organisations, les médias et les gouvernements qui achètent des images libres de droits payantes.

Bien entendu, dans un travail scolaire, il est impensable et impossible d'acheter des images. Heureusement, il existe plusieurs sites Internet regroupant des millions d'images libres de droits gratuites que vous pouvez utiliser dans le cadre de vos travaux et projets. De plus, ces images sont souvent de meilleure qualité que celles que l'on peut trouver dans les moteurs de recherche traditionnels (Google, Bing, etc.) qui ne se soucient pas du droit d'auteur.

2. Où trouve-t-on des images libres de droits?

Voici quelques sites contenant plusieurs millions d'images libres de droits. On y a indiqué la langue, une brève description, la licence (ce qu'on peut faire avec les images) ainsi que la manière de mentionner la source. D'autres sites sont disponibles dans la section *Guide méthodologique* (Ressources pédagogiques) du site Web de l'école.

Free images

Adresse: <http://freeimages.com/>

Langue: anglais

Description: plus de 400 000 photos et dessins sur des sujets très variés. Inscription nécessaire pour les images de grande qualité. * Présence de publicité.

Licence: UNE seule licence pour TOUTES les IMAGES. Utilisation dans un format numérique sur des sites Web, des présentations multimédias, des films ou vidéos ou sur un appareil mobile. Dans du matériel promotionnel imprimé, magazines, journaux, livres, brochures, dépliants, pochettes de CD ou DVD.

Mention de la source: pas nécessaire.

Flickr (recherche avancée -> Creative Commons)

Adresse: <http://www.flickr.com/>

Langue: multilingue

Description: près de 255 000 000 de photos partagées par des internautes partout dans le monde.

Licence: INDIVIDUELLE pour CHAQUE IMAGE. Il est essentiel de faire une recherche avancée en sélectionnant l'option « Tous les Creative Commons ».

Mention de la source: Selon les images. La majorité nécessite de mentionner l'auteur. Ce dernier se trouve toujours à droite de l'image. Dans ce cas-ci, il faut inclure l'adresse de l'image, le nom de l'auteur et le site (Flickr).

Ex: Flickr: Nom de l'auteur, [adresse Internet](#).

Wikimedia Commons

Adresse: http://commons.wikimedia.org/wiki/Main_Page

Langue: multilingue

Description: près de 16 439 000 de fichiers qui sont utilisés dans Wikipédia.

Licence: INDIVIDUELLE pour CHAQUE IMAGE. L'utilisation dépend de chaque image. La majorité des images sont partagées sous licence Creative Commons, d'autres sont dans le domaine public.

Mention de la source: Selon les images. La majorité nécessite de mentionner l'auteur. Ce dernier se trouve toujours dans le tableau sous l'image. Dans ce cas-ci, il faut inclure l'adresse de l'image, le nom de l'auteur et le site (Wikipédia).

Ex: Wikipédia: Nom de l'auteur, [adresse Internet](#).

Pixabay

Adresse: <http://www.pixabay.com/>

Langue: multilingue

Description: près de 630 000 photos et illustrations de toutes sortes en haute qualité.

Licence: INDIVIDUELLE pour CHAQUE IMAGE. Toutes les images sont libres de droits et plusieurs sont dans le domaine public.

Mention de la source: Selon les images. Si l'image est libre de droits, utilisez la mention ci-dessous. Si l'image est dans le domaine public, la mention n'est pas nécessaire.

Ex: Pixabay: Nom de l'auteur, [adresse Internet](#).

3. La mention des sources des images

Il y a deux façons de mentionner la source d'une image dans un travail: directement sous l'image ou dans la bibliographie.

CONTRAIREMENT AUX RÉFÉRENCES (LIVRES, SITES INTERNET, ETC.), IL N'Y A PAS DE STANDARD DANS LA RÉDACTION DES SOURCES DES IMAGES. IL FAUT UTILISER LA MANIÈRE INDICÉE SUR LE SITE OÙ L'IMAGE A ÉTÉ PRISE. OBSERVEZ LES INDICATIONS DE LA PAGE PRÉCÉDENTE ET CONSULTEZ LE SITE DE L'ÉCOLE POUR BIEN MENTIONNER VOS SOURCES.

3.1 Directement sous l'image ou sur l'image

Il s'agit d'indiquer la source directement sur l'image ou sous cette dernière selon les modalités du site. Cependant, cette manière est la moins esthétique.



Flickr: [amazprincipal](http://www.flickr.com/photos/amazprincipal/748888124/)
<http://www.flickr.com/photos/amazprincipal/748888124/>

© Denis Chabot, Le monde en images, CCMD.

NOAA, Lieutenant Elizabeth Crapo,
NOAA Corps

3.2 Dans la bibliographie ou à la fin du travail

Cette méthode est intéressante lorsqu'on ne veut pas que les références aux images nuisent à l'esthétique du travail (à la présentation visuelle). Il suffit d'inclure les images à la suite de la bibliographie contenant les références pour votre travail (livre, site Internet, etc.). * Si plusieurs images se trouvent sur la même page, ajoutez des précisions (en haut à gauche, en bas au centre, Mickey, château, statues, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

...

IMAGES

Page 1 (à gauche): Flickr: [amazprincipal](http://www.flickr.com/photos/amazprincipal/748888124/) <http://www.flickr.com/photos/amazprincipal/748888124/>.

Page 1 (au centre): © Denis Chabot, Le monde en images, CCMD.

Page 1 (à droite): NOAA, Lieutenant Elizabeth Crapo, NOAA Corps.

4. Les licences Creative Commons

Creative Commons permet de partager ses créations (dont les images) selon les conditions de notre choix. Les pictogrammes, dont vous trouverez la signification ci-dessous, permettent de savoir rapidement ce qu'il est possible de faire avec les images. Repérez-les sur les sites qui les utilisent (Wikimedia Commons, Flickr, etc.) pour connaître ce que vous pouvez faire avec l'image.

-  **Paternité (Attribution)**: Indique que vous devez mentionner l'auteur de l'œuvre.
-  **Partage à l'identique (ShareAlike)**: Indique que vous si vous partagez l'œuvre, vous devez le faire selon les mêmes conditions que l'œuvre originale.
-  **Pas de modification (NoDerivs)**: Indique que vous ne pouvez pas modifier l'œuvre.
-  **Pas d'utilisation commerciale (NonCommercial)**: Indique que vous ne pouvez pas utiliser l'œuvre dans un but commercial (faire de l'argent).

ANNEXE 2

CONSIGNES AUX SURVEILLANTS EXAMENS SUR ORDINATEUR

SESSION D'ÉVALUATION DES EXAMENS SUR ORDINATEUR CONSIGNES AUX SURVEILLANTS

1. Accueillir les élèves à la **porte** du laboratoire d'informatique.
2. N'accepter **aucun matériel** dans le laboratoire autre qu'un crayon, une efface et des écouteurs. Si l'élève a en sa possession du matériel électronique (iPod, cellulaire, montre intelligente, etc.), le **déposer dans l'enveloppe fournie à cet effet**. Elle sera ramassée par un surveillant et déposée dans un classeur barré; agenda, coffre à crayon, etc. à déposer à l'extérieur du laboratoire.
3. L'élève entre en **silence** et se dirige vers le poste qui lui a été assigné et **BRANCHE SES ÉCOUTEURS**.
4. **Demander aux élèves de garder le silence pendant que vous donnez les directives suivantes :**
 - **aucun échange** de matériel n'est autorisé (feuille, crayon, écouteurs).
 - **aucune question** ne peut être posée sur la matière ou le fonctionnement de l'examen.
 - lorsque l'examen est commencé, le **sablier** se met en marche.
5. Début de l'examen.
 - Demander aux élèves s'ils ont du matériel non autorisé.
 - Demander aux élèves s'ils ont tout ce qu'il leur faut.
 - Demander aux élèves s'ils ont des questions concernant les règlements.
 - Demander aux élèves d'écrire leur **nom, leur code de candidat et la matière** sur la **feuille de brouillon**.
 - Demander aux élèves d'entrer à l'écran le **code d'établissement** et leur **code de candidat (en minuscules)** tel qu'indiqué sur l'étiquette plastifiée sur leur bureau.
 - Demander aux élèves de **bien vérifier si toutes les informations qu'ils liront sur L'ÉCRAN SUIVANT** correspondent à leur profil : **la matière, le nom, le code de candidat et date de naissance**. **S'il y a des erreurs, ils doivent vous en avvertir et attendre**. **Texter immédiatement Karine** en utilisant votre tablette (par Messenger) ou par cellulaire.
 - Donner le **code d'accès à l'examen à écrire en majuscules**. Le code d'accès se trouve sur le bureau de la console administrative.
 - Lorsque tous les élèves ont vérifié leurs informations et qu'elles sont **exactes**, demandez-leur de **la cliquer sur confirmer**.
 - Les élèves lisent les instructions et attendent votre signal avant de commencer.
6. À la fin de l'examen, les élèves ne complètent pas le journal de réflexion.
7. **Aucune sortie possible durant l'examen.**
8. **Avertir les élèves lorsqu'il reste une heure, 30 minutes, 15 minutes, 5 minutes.**
9. La durée de l'examen est de 2 heures; l'écran s'éteindra automatiquement lorsque le temps sera écoulé.
10. **POUR TOUT PROBLÈME, CONTACTER IMMÉDIATEMENT KARINE OU CLAUDE PAR COURRIEL ou TEXTO**
11. Une fois l'examen terminé, vous quittez pour le local prévu à l'horaire :
 - Assurez-vous que l'élève ait laissé sa **feuille de brouillon sur son bureau**. Il peut laisser son crayon et son efface jusqu'à la fin de la session des examens.
 - Rappeler aux élèves de circuler en **silence** et de se rendre **immédiatement au local**; ils y **demeurent jusqu'à la cloche**.
 - **ASSUREZ-VOUS DE BIEN FERMER LA PORTE EN QUITTANT LE LABORATOIRE.**

Merci,
Mark, Claude et Karine

ANNEXE 3

ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE AGENDA DE ROCHEBELLE

20. Plagiat

Toute utilisation partielle ou entière de textes, dessins, musique ou idées dont l'élève n'est pas l'auteur constitue du plagiat si la référence n'est pas mentionnée et ce, peu importe la source (manuscrit, imprimé, internet, etc.). L'utilisation de matériel non autorisé pendant un examen est aussi considérée comme du plagiat. Le plagiat est un manquement grave et entraînera la note zéro.

21. Les règles particulières relatives à une révision d'une décision

On trouve à l'annexe 4 la « Synthèse du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs et coordonnées de la protectrice de l'élève ».

22. Manifestations amoureuses

Les élèves doivent avoir une attitude digne et un bon maintien en public. Les comportements relatifs à l'intimité du couple ne doivent pas être imposés aux autres.

ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

J'ai pris connaissance des règles de vie de l'agenda et je m'engage à les respecter.

Signature de l'élève

Signature du parent

Date : _____

ANNEXE 4

RÈGLES DE CONDUITE DES ÉLÈVES LES MANQUEMENTS GRAVES ET LEURS CONSÉQUENCES AGENDA DE ROCHEBELLE

4. Les étapes d'intervention

Lorsqu'un élève ne respecte pas les règles de conduite, et ce, après des interventions de la part du personnel éducatif et après la mise en place d'une démarche d'encadrement, la direction engage celui-ci dans un processus d'étapes qui, ultimement, peut mener jusqu'à l'expulsion de l'école. Cette démarche en paliers constitue un signal d'alarme pour l'élève et ses parents.

1^{re} ÉTAPE : PREMIER AVIS AUX PARENTS : SUSPENSION D'UNE JOURNÉE

L'élève peut être suspendu temporairement de ses cours pour la durée d'une journée et ses parents en sont avisés soit par un appel téléphonique ou par écrit. Des mesures appropriées à la situation seront mises en place afin d'aider l'élève à adopter les comportements attendus.

2^e ÉTAPE : SECOND AVIS AUX PARENTS : SUSPENSION D'UN MAXIMUM DE TROIS JOURNÉES - Rencontre de l'élève par la direction

L'élève peut être suspendu temporairement de ses cours pour une durée maximum de trois jours et ses parents en sont avisés par un appel téléphonique et par écrit. À la demande de la direction, une rencontre pourrait avoir lieu avec l'élève en compagnie de ses parents.

Lors de la rencontre avec les parents, la direction présente les conditions de réintégration du jeune et les avise que la prochaine étape entraînera l'expulsion de l'école.

3^e ÉTAPE : EXPULSION DE L'ÉCOLE

La direction de l'école suspend l'élève de tous ses cours et le retourne à la maison après avoir contacté ses parents. Conformément à l'article 242 de la Loi sur l'instruction publique, une rencontre a lieu entre la direction et l'élève, accompagné par ses parents. Par la suite, une lettre est envoyée à ces derniers pour les informer que leur jeune est expulsé de l'école pour le reste de l'année scolaire.¹ Les élèves qui sont expulsés après le 1^{er} mai ne sont pas déplacés dans une autre école. Ils n'ont pas accès non plus à des cours à domicile. À propos de la passation des épreuves de fin d'année, ces élèves peuvent perdre leur droit de se présenter comme les autres élèves à la session d'examen de juin. Les épreuves seront administrées au mois d'août² selon les modalités déterminées par l'école. Toutefois, pour toutes les épreuves uniques du MESS, les élèves concernés pourront se présenter à la session de juin, selon les modalités organisées par la direction de l'école.

2.3 Les manquements graves et leurs conséquences

Les manquements graves sont ceux qui peuvent entraîner immédiatement une suspension ou expulsion de l'école. Ils comprennent notamment :

- ✦ La vente de drogue, incluant le cannabis (information supplémentaire à l'annexe 1, page PE-20)
- ✦ La possession d'alcool ou de drogue, incluant le cannabis
- ✦ Être sous l'effet de drogue ou d'alcool
- ✦ La vente ou le trafic de toute espèce
- ✦ Le vol
- ✦ Le vandalisme
- ✦ L'impolitesse
- ✦ Le taxage
- ✦ Le harcèlement et l'intimidation
- ✦ La cyber intimidation
- ✦ Les voies de fait et les bagarres
- ✦ La violence verbale, la profération de menaces (*ou semblant de menace tout simplement pour jouer*)
- ✦ Le port d'une arme (*même s'il s'agit d'un jouet*)
- ✦ Le plagiat (référence GM-27)
- ✦ Toute forme de tricherie
- ✦ Tout geste à caractère violent posé sur le terrain de l'école
- ✦ Une utilisation répréhensible des outils technologiques

Dans le cas de toute autre situation jugée très grave par la direction de l'école ou encore pouvant menacer les droits individuels ou collectifs des personnes concernées par l'école, il appartient à la direction de l'école de décider du degré de sanction imposée.

3. Adaptation des règles de conduite à la réalité des différents pavillons

Afin de respecter les réalités pavillonnaires, il se peut que l'application des différentes mesures de sanction soit légèrement différente d'un pavillon à l'autre. L'objectif premier demeure toujours l'atteinte d'une application efficace et réaliste des moyens d'encadrement des élèves.